



www.pcvwh.ca
www.atira.bc.ca



7ème annuel

Parlons Femmes Et Logement

Rapport Sur Le Symposium 2023

Préparé par Khulud Baig

3.12.2024





Table Des Matières

Introduction	1
Aperçu Du Symposium	3
Points Forts Du Symposium	5
Le point sur les six appels à l'action	6
Discussion avec Romy Bowers, présidente et directrice générale de la SCHL	11
Points forts du groupe d'expertes ayant une expérience vécue	19
Points forts du panel sur l'expérience vécue par les Autochtones	21
Perspectives:	27
quelles sont les prochaines étapes du symposium de Parlons femmes et logement?	

Parlons Femmes Et Logement

Rapport Sur Le Symposium 2023



INTRODUCTION

Le 7e symposium pancanadien annuel de Parlons femmes et logement s'est déroulé à Ottawa du 18 au 20 octobre 2023. Ce symposium s'est tenu pour la première fois en personne, après deux années de réunions virtuelles. Il s'agissait du septième symposium consécutif, auquel ont participé des personnes ayant une expérience vécue, des avocats populaires, des universitaires, des décideurs politiques, des fournisseurs de services et des expertes sectorielles. Depuis sa création, Parlons femmes et logement se concentre sur un objectif principal : promouvoir la défense collective du logement pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre. Chaque année, des participantes de toutes les régions du pays se réunissent, représentant différentes collectivités et témoignant de la diversité des besoins et des trajectoires en matière de logement au Canada. L'objectif principal est de discuter des défis et des possibilités d'atteindre le droit humain au logement et la justice en matière de logement pour tout le monde au Canada, et de bien les comprendre. Un volet important du symposium est la séance de questions-réponses avec la présidente et directrice générale de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), au cours de laquelle les participantes échangent des points de vue intéressants et font part des expériences vécues de leurs collectivités afin d'influencer l'élaboration des politiques et des programmes.

Cette édition du symposium a présenté un ensemble d'oratrices issues de milieux divers, offrant ainsi aux défenseuses un environnement propice à la participation à des discussions centrées sur les six appels à l'action, pierre angulaire du symposium depuis 2018. Les six appels à l'action ont été rédigés lors du premier symposium de Parlons femmes et logement par des défenseuses des droits de la personne et des expertes en la matière, afin de fixer des objectifs et des orientations clairs pour la défense collective des droits de la personne dans le cadre de Parlons femmes et logement. Année après année, ces appels à l'action offrent aux participantes une plateforme pour examiner les progrès réalisés en matière de politique du logement, les défis émergents en matière de défense des intérêts et les changements dans le paysage de la politique du logement.



APERÇU DU SYMPOSIUM

Le programme de cette année comprenait une série de discussions, de rencontres avec des panels, de présentations et une magnifique performance artistique le dernier jour du symposium. La première journée a débuté par un mot de bienvenue de l'équipe de Parlons femmes et logement, suivi d'**un magnifique mot d'ouverture par les gardiens des savoirs autochtones**, qui ont joué du tambour, fait des prières et donné des enseignements. Les gardiens des savoirs autochtones ont officiellement ouvert le symposium. **Marie-Josée Houle, défenseure fédérale du logement, a ensuite formulé d'importantes remarques** sur la portée de la loi relative au droit au logement au Canada.

Après avoir entendu la défenseure fédérale du logement, le groupe a ensuite **examiné les six appels à l'action de Parlons femmes et logement** à travers une présentation sur les grandes avancées réalisées depuis le dernier symposium. Cette discussion a permis aux participantes de se réunir en petits groupes et de formuler les questions qu'elles aimeraient poser à Romy Bowers, présidente et directrice générale de la SCHL.

Une fois les sujets définis, le symposium a changé de cap pour **entendre le Réseau national des femmes pour le logement et la fin de l'itinérance (RNFLI) et le Réseau national autochtone pour le logement (NIWHN) sur le prochain Comité d'examen des droits de la personne sur le genre et le logement**. Lors de ces présentations, les participantes ont été invitées à parler du prochain comité d'examen et à s'impliquer à tous les niveaux possibles.

La première journée s'est achevée par une **présentation de l'émission de balados de Parlons femmes et logement, She/They/Us**. La présentation soulignait l'importance du récit et de la narration lorsqu'il s'agit d'intégrer l'expertise vécue dans les activités de plaidoyer. Des extraits du balado ont été diffusés, présentant des voix de personnes de diverses identités de femmes et de genre.

La deuxième journée a débuté par une allocution de Romy Bowers, présidente et directrice générale de la SCHL, suivie d'une séance de questions-réponses portant sur des sujets abordés durant la première journée. La séance de questions-réponses a permis aux participantes d'acquérir de nombreuses connaissances et continue d'être un pilier essentiel du symposium de Parlons femmes et logement que les participantes attendent avec impatience.

La deuxième journée a également été marquée par une présentation importante de « The Shift » et d'une défenseure communautaire de Calgary sur la financiarisation du logement et l'urgence de la crise qui touche des régions de tout le Canada. La présentation a fourni des données et des idées sur la façon dont la financiarisation continue d'avoir une incidence sur l'accessibilité du logement au Canada, et sur les mesures à prendre d'urgence.

La deuxième journée s'est achevée par une magnifique performance de l'artiste Dominique Grant, puis par une séance de réflexion sur les prochaines étapes et recommandations pour le symposium et le plaidoyer de Parlons femmes et logement.



POINTS FORTS DU SYMPOSIUM



1 Le point sur les six appels à l'action

Les six appels à l'action ont été rédigés à l'occasion du premier symposium annuel de Parlons femmes et logement par des défenseuses des droits de la personne et des experts en la matière afin de définir clairement les objectifs à atteindre. Bien que la formulation exacte de ces appels n'ait pas été modifiée depuis, ils continuent à orienter les efforts de promotion de Parlons femmes et du logement et à définir les tâches qu'il reste à accomplir. Comme le veut la tradition, cette année, les participantes au symposium ont réexaminé les appels afin de discuter des mises à jour pertinentes et de tracer la voie à suivre pour la défense des intérêts de l'année prochaine.

Logement et femmes ayant une expérience vécue:

Nous demandons à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) de consulter les personnes les plus touchées pour mettre à jour la Stratégie nationale du logement. En outre, la stratégie doit inclure les recommandations de la stratégie pour la réduction de la pauvreté et de la Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe. La SCHL devrait rendre compte de ses progrès aux intervenantes dans le domaine du logement des femmes.

- En 2023, le Conseil national du logement a dirigé une commission nationale d'examen axée sur la financiarisation des locations construites à des fins particulières et le Bureau du défenseur fédéral du logement a dirigé une commission nationale d'examen axée sur les droits des personnes vivant dans des collectivités installées sous des tentes (ou des campements).
- Des investissements sont actuellement prévus pour mettre en œuvre le plan d'action national visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Ce plan se concentre sur trois domaines clés : accroître les efforts de prévention, atteindre les populations mal desservies et à risque et stabiliser le secteur de la violence fondée sur le sexe. Les défenseuses du logement craignent que le plan n'établisse pas de liens suffisamment concrets avec le besoin pressant de logements permanents, accessibles et sûrs pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

o Le gouvernement fédéral est en train de [signer des accords bilatéraux](#) avec les provinces et les territoires pour mettre en place le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. Dans le cadre des accords bilatéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont défini les mesures qui seront entreprises dans leurs compétences pour lutter contre la violence fondée sur le sexe. En tant que défenseuses du logement, nous craignons que la promesse d'un financement important pour le secteur de la lutte contre la violence fondée sur le sexe ne se traduise pas nécessairement par des options de logement à long terme pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

Le logement des Premières Nations, des Métis et des Inuits:

Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que tous les logements destinés aux femmes autochtones, dans les centres urbains, hors des réserves et dans les réserves, comprennent des centres de guérison et de traitement et soient administrés par des femmes des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures immédiates pour inverser la politique qui exclut les Inuits de l'accès au financement fédéral des refuges.

- Dans le budget de 2023, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 4 milliards de dollars pour la mise en œuvre de la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique et l'établissement d'un Centre national du logement autochtone, qui s'ajoute aux 300 millions de dollars prévus dans le budget 2022 pour répondre aux besoins urgents et non satisfaits et soutenir l'engagement mené par les Autochtones à l'égard de cette stratégie.

- En novembre 2022, des fournisseurs de logements autochtones de tout le pays ont créé le [National Indigenous Collaborative Housing Inc. \(NICHl\)](#) (Logement coopératif national autochtone Inc.). Le NICHl s'est engagé à fournir des solutions de logement selon le principe suivant : « Pour les Autochtones, par les Autochtones » (FIBI), en répondant aux besoins des populations autochtones urbaines, rurales et nordiques. Leur objectif principal est de reconnaître le logement comme un droit humain fondamental et de mettre en place une Stratégie nationale sur le logement des Autochtones entièrement menée par les Autochtones dans les zones urbaines, rurales et nordiques (URN). Le NICHl encourage activement le logement communautaire qui est axé sur l'approche holistique, sur les services et sur l'autonomisation des collectivités autochtones.

- Le NICHl est actuellement investi d'un rôle dans le versement d'un financement immédiat à hauteur de 287,1 millions de dollars pour répondre au besoin critique de projets de logements sûrs et abordables dans les zones urbaines, rurales et nordiques pour les Autochtones (annoncé en juin 2023).

- Quatre ans après la publication du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, à ce jour, [seuls deux des 231 appels à la justice](#) ont été réalisés - et plus de la moitié n'ont même pas été entamés, selon le bulletin de CBC sur les appels à la justice de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, publié en juin 2023.

Financement des infrastructures pour le logement:

La SCHL devrait veiller à ce que le financement des logements pour femmes soit égal à 25 % (plus tard 33 %) de l'enveloppe totale de financement de la Stratégie nationale sur le logement. Elle devrait rétablir immédiatement le programme d'amélioration des refuges, qui permet d'offrir des abris et d'autres types de logements.

- Au 30 septembre 2023, la Stratégie nationale sur le logement avait consacré un montant

estimé à 11,30 milliards de dollars pour répondre aux besoins de logement des femmes et de leurs enfants, ce qui comprend le financement de la construction et de la réparation de 268 497 logements, ainsi que des services de soutien qui leur sont destinés. Ce chiffre représente 30 % de l'ensemble des fonds octroyés par la Stratégie nationale sur le logement.

- Un [rapport](#) datant du début de l'année 2023 a montré que les milliards alloués à la construction de logements abordables dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements connaissaient des retards de construction et ne respectaient pas les échéances.

- Un [rapport de 2022 du Bureau du vérificateur général du Canada](#) a également noté qu'« aucun organisme au sein du gouvernement fédéral n'a toujours pris l'initiative d'atteindre l'objectif du Canada de prévenir et de réduire de moitié l'itinérance chronique d'ici 2028. De plus, les organismes ne savaient pas si leurs efforts jusqu'à présent avaient permis d'améliorer les résultats en matière de logement pour les personnes en situation d'itinérance et d'itinérance chronique. »

- En tant que défenseures du logement, nous insistons sur le fait que la récente politique de suppression de la TPS dans les nouvelles constructions locatives n'améliorera pas l'accessibilité au logement de sitôt, et qu'elle puisera au contraire dans des fonds publics essentiels pour accorder des allègements fiscaux aux promoteurs du secteur privé.

- En 2020, le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH) a investi 31,7 millions de dollars pour la construction de 10 refuges dans les collectivités des Premières Nations vivant dans les réserves, avec un financement supplémentaire pour des refuges d'urgence et de transition pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits engagés.

Une voix pour le logement des femmes:

La SCHL devrait assurer un financement permanent à Parlons femmes et logement.

- Cette année, le financement de Parlons femmes et logement prend fin, mais les défenseures du logement espèrent que la SCHL maintiendra son financement. Cette situation nous donne également la possibilité de réfléchir à ce que l'avenir réserve au symposium.

Financement opérationnel pour les organisations féminines et les organisations au service des femmes:

Le gouvernement fédéral devrait fournir un financement pour les organisations féminines et les organismes au service des femmes comparable au niveau du financement des services et des programmes fournis directement par le gouvernement et les organisations du secteur public élargi. Les travailleurs communautaires de première ligne et le personnel opérationnel et de programme devraient être rémunérés de manière compétitive.

- Un rapport réalisé par [Carolyn Whitzman sur la mise à jour des six appels à l'action](#) indique que le gouvernement fédéral peut et doit subordonner les accords de partage des coûts à l'adoption par les gouvernements et les organismes bénéficiaires d'une approche Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) qui repose sur les principes des droits de la personne. Il s'agit notamment d'accords qui exigent un financement opérationnel pour le logement social et avec services de soutien, comme ce fut le cas pour l'Initiative pour la création rapide de logements.

Le gouvernement pourrait ainsi donner la priorité aux logements sociaux neufs et rénovés dans le cadre de l'allocation canadienne au logement, afin de ramener les coûts à des niveaux abordables. Ce point est particulièrement important pour les familles nombreuses qui ont besoin d'un logement de plus de trois chambres.

- Le rapport de Mme Whitzman note également que le financement prévu par les accords sur le logement social (et les accords d'exploitation fédéraux-provinciaux avec le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard) et les accords bilatéraux de la Stratégie nationale sur le logement avec les provinces et les territoires permet de soutenir l'accessibilité financière et de financer les opérations en cours.

Les femmes et un revenu annuel garanti:

La SCHL devrait promouvoir la création d'un programme de revenu annuel garanti qui reflète les réalités régionales. Ce programme devrait être élaboré selon une optique intersectionnelle fondée sur le sexe avec la participation d'un échantillon représentatif de femmes. Il doit refléter les besoins que les femmes ressentent, comme la protection de la famille, un logement durable dont le loyer est proportionnel au revenu et un soutien à la transition solide. Ces besoins devraient être financés par des prestations s'ajoutant aux prestations pour enfants.

- Les taux d'aide sociale sont nettement inférieurs au seuil de pauvreté et n'ont pas augmenté avec le coût de la vie. Il est donc urgent, plus que jamais, de procéder à une refonte du système d'aide sociale au Canada afin d'éliminer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie.

- Le récent [rapport de Maytree sur les besoins impérieux en matière de logement](#) montre en outre que les nouvelles données du recensement indiquent une diminution des besoins impérieux en matière de logement, alors même que l'offre locative est devenue de plus en plus inabordable dans l'ensemble du Canada. L'effet de l'augmentation temporaire des salaires a probablement compensé les effets négatifs d'une offre locative abordable minimale (et de peu d'allocations de logement), de l'érosion du nombre de logements abordables existants et des augmentations substantielles et cumulées du niveau des loyers depuis 2016.



2 Discussion avec Romy Bowers, présidente et directrice générale de la SCHL¹

La discussion avec la présidente et directrice générale de la SCHL est un volet important du symposium de Parlons femmes et logement. Elle vise à créer un espace où les participantes au symposium peuvent interagir avec la SCHL au sujet des principales questions liées au logement qui ont une incidence sur leurs collectivités.

Les points forts présentés ci-dessous illustrent la grande variété de sujets abordés durant le symposium. Romy Bowers, présidente et directrice générale de la SCHL, a activement participé aux discussions avec les participantes au symposium, abordant un grand nombre de sujets et répondant aux questions concernant les mesures, les politiques et les orientations actuelles de la SCHL visant à faire progresser leur travail.

En préambule à la discussion avec les participantes, Mme Bowers a donné son avis sur la situation actuelle du logement au Canada et sur les défis les plus pressants qui ont une incidence sur son travail à la SCHL et sa prise de décision. La SCHL est bien consciente que la situation actuelle du logement reste désastreuse, l'accessibilité financière et l'itinérance atteignant des niveaux sans précédent. À Toronto et dans de nombreuses autres collectivités, on observe une augmentation de l'itinérance, encore exacerbée par certaines circonstances comme le manque de places dans les centres d'accueil observé cet été, notamment en raison de la présence de demandeurs d'asile. La SCHL reconnaît que l'accessibilité du logement est une préoccupation politique majeure, et M. Fraser, le nouveau ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, s'est engagé à s'attaquer à ces enjeux. Le gouvernement fédéral privilégie une approche pangouvernementale et sociétale, qui associe divers ministères fédéraux, les provinces, les territoires et le secteur à but non lucratif dans la résolution des problèmes de logement.

Parmi les mesures récentes, citons l'exonération de la TPS sur les constructions locatives, dont bénéficient toutes les personnes qui créent des logements locatifs. Sur le plan interne, la SCHL s'est investie dans sa démarche de réconciliation, en formant son personnel et en l'accréditant pour qu'il soutienne les collectivités autochtones. L'accent porte sur un dialogue ouvert et des discussions approfondies afin d'aborder efficacement les enjeux complexes du logement.

Maximiser les investissements publics dans le logement public et accroître la capacité des fournisseurs de logements communautaires

Au cours du symposium, une participante a soulevé des questions cruciales concernant le mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Elle s'est demandé s'il était possible de réorienter les priorités de la SCHL vers le logement social afin de maximiser son impact. Le groupe s'est inquiété des difficultés rencontrées par

les petits organismes à but non lucratif, les organisations dirigées par des femmes et celles dirigées par des Autochtones pour satisfaire aux critères et aux délais de présentation des demandes, notamment dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements. Les participantes ont proposé l'idée d'un concierge ou d'un chargé de cas de la SCHL pour aider ces organisations aux capacités limitées à préparer des demandes fructueuses.

La SCHL constate un manque d'investissement dans le logement social au cours des trois dernières décennies et souligne les difficultés rencontrées pour combler cette lacune à cause de la discontinuité du financement, dont le secteur devrait en fait bénéficier sur une période prolongée. La SCHL est également consciente des difficultés rencontrées par les fournisseurs de logements communautaires, soulignant que la volonté politique joue un rôle important dans l'affectation des ressources. La réponse de la SCHL tient compte, dans l'ensemble, de la demande de financement, de la complexité du processus de demande et du rapport entre les demandes acceptées et les demandes rejetées dans le cadre d'initiatives comme l'Initiative pour la création rapide de logements.

En outre, la SCHL a mentionné les efforts actuels pour fournir un service de conciergerie, mais a admis qu'il fallait approfondir la question du soutien aux petites organisations à but non lucratif. On a suggéré de renforcer les moyens au sein du secteur à but non lucratif et de collaborer avec ses dirigeants pour rationaliser le processus. La discussion a porté sur les complications découlant des programmes de prêts, plaidant en faveur d'une augmentation des subventions et d'une diminution des prêts. La SCHL a souligné qu'il fallait considérablement augmenter le nombre de logements sociaux, déclarant que les chiffres actuels étaient insuffisants et appelant à doubler les efforts. L'accent a porté sur le défi que représente la création de logements très abordables par le biais de prêts, ainsi que sur les questions interdépendantes du logement et du revenu.

La discussion avec la SCHL s'est ensuite orientée vers la disparition du parc de logements en location à des prix abordables, notamment dans les grandes villes comme Toronto et Vancouver.

Les participantes au symposium ont été unanimes à reconnaître les difficultés de la situation et ont insisté sur le besoin de militer pour éduquer les Canadiennes et les Canadiens et convaincre les responsables politiques d'allouer davantage de ressources à la question du logement. Le rôle du plaidoyer a été évoqué pour attirer l'attention sur les réalités du logement et inciter à une discussion sociétale plus large sur ce qui est acceptable dans l'état actuel des choses. Les discussions de ce symposium ont fait ressortir les complexités, les défis et le besoin urgent d'efforts concertés pour remodeler le mandat de la SCHL et s'attaquer aux problèmes cruciaux du secteur du logement.



Soutien au logement autochtone et au logement géré par les femmes

Une question importante abordée lors du symposium portait sur la participation de la SCHL à des projets de logements abordables dans les réserves, et plus particulièrement sur le fait que les femmes autochtones ont été coupées de leurs réserves en raison de la colonisation. La question visait à obtenir des éclaircissements sur les projets de la SCHL visant à mettre des programmes de prêts directs à la disposition d'organisations dirigées par des Autochtones ou de personnes afin de construire des logements abordables pour les familles autochtones, compte tenu des difficultés que rencontrent de nombreuses femmes pour obtenir un prêt hypothécaire de manière indépendante.

En réponse, on a souligné que la SCHL dispose de programmes de prêts, tels que le Programme de logement sans but lucratif dans les réserves (article 95), qui n'ont pas changé depuis des décennies. Toutefois, la SCHL a reconnu qu'il fallait réformer ces programmes afin de mieux répondre aux besoins actuels en matière de logement. En outre, la SCHL a fait référence à l'importance de la prochaine stratégie pour le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, et a insisté sur les efforts visant à garantir l'accessibilité de tous les programmes de la SCHL aux collectivités autochtones, bien que leurs processus initiaux ne ciblent pas particulièrement les besoins de logement des Autochtones. La SCHL a cité des exemples tels que la réussite de l'Initiative pour la création rapide de logements, dans le cadre de laquelle un pourcentage important du financement est allé à des groupes desservant les collectivités autochtones.

De plus, des discussions ont été menées sur la collaboration avec les institutions financières autochtones pour soutenir l'accession à la propriété des collectivités autochtones, tout en reconnaissant les limites des institutions financières traditionnelles à servir efficacement les populations autochtones. La SCHL a indiqué qu'elle était disposée à explorer diverses voies pour répondre aux besoins de logement, y compris la création de patrimoines intergénérationnels et le soutien aux familles par l'accession à la propriété.

En conclusion, la SCHL s'est engagée à soutenir les initiatives de logement autochtone et à veiller à ce que ses effectifs reflètent les collectivités qu'elle dessert. Elle a également reconnu qu'il fallait davantage de financement et d'efforts de sensibilisation pour relever les défis persistants dans ce domaine.

Financiarisation du logement

Une question essentielle soulevée lors du symposium visait à savoir si la SCHL allait prendre des mesures immédiates pour répondre à l'aggravation de la situation d'urgence en matière de logement au Canada. Des mesures telles que la cessation de la financiarisation du logement, notamment le retrait du financement accordé aux acteurs financiers qui ne respectent pas les droits de la personne dans le domaine du logement, et l'élimination des taux d'intérêt préférentiels pour les acteurs financiers ont été évoquées. Les participantes ont également précisé qu'il fallait absolument avoir des données concernant la situation d'urgence en matière de logement.

En réponse, la SCHL a reconnu qu'avec seulement 4 % du parc de logements appartenant à la collectivité ou au gouvernement, la réalité dominante est celle des résidences privées, qu'elles appartiennent à des propriétaires ou à des sociétés. La SCHL reconnaît que l'investissement dans le logement communautaire peut contribuer grandement à résoudre les crises actuelles. Le sous-investissement actuel se traduit par une infrastructure sociale inadéquate pour ceux et celles qui ne sont pas desservis par le marché. Bien qu'elle soit consciente de ce problème, la SCHL a fait remarquer qu'il était nécessaire de travailler dans le cadre du système de logement existant, puisque 96 % de celui-ci appartient à des propriétaires privés.

La voie à suivre que propose la SCHL illustre l'importance de relever les défis posés par les mauvais acteurs de l'espace en menant des recherches et en recueillant des données sur des questions telles que les expulsions locatives. On a souligné l'importance de certains groupes tels que ceux qui sont présents au symposium, car ils donnent la parole aux personnes mal desservies par le système. Les problèmes sous-jacents du marché du logement actuel, notamment l'augmentation de la population et l'insuffisance de l'offre de logements, ont été évoqués, car ces facteurs augmentent la concurrence pour les logements disponibles. La SCHL a fait valoir qu'un marché équilibré, faisant intervenir à la fois le secteur privé et le gouvernement, est essentiel pour prévenir les comportements abusifs et les mesures inefficaces.

Quant à l'utilisation des leviers réglementaires fédéraux pour lutter contre la financiarisation, la SCHL a reconnu que ce domaine particulier posait des défis au gouvernement fédéral en raison des stipulations constitutionnelles qui font du logement une question relevant des autorités provinciales, territoriales et municipales. Toutefois, la SCHL a fait remarquer que le gouvernement fédéral exerçait un effet de levier fiscal, principalement par le biais d'investissements dans les infrastructures à l'échelle provinciale et territoriale. La possibilité et l'intention de rattacher ce flux financier à des résultats sociaux dans le domaine du logement, notamment par le biais du Fonds pour accélérer la construction de logements, ont également été soulignées. Ce fonds privilégie les logements abordables, situés à proximité des transports en commun et répondant à des objectifs sociaux particuliers. Bien que l'efficacité de cette approche reste incertaine, elle représente une étape expérimentale vers l'utilisation des outils fédéraux pour inciter les gouvernements locaux à réglementer et à améliorer l'espace de logement.

Les discussions qui ont eu lieu au cours du symposium ont révélé qu'il était nécessaire que la SCHL étudie les moyens d'utiliser les outils et les mesures incitatives du gouvernement fédéral pour encourager les autres niveaux de gouvernement à réglementer et à améliorer les conditions de logement. Les participantes ont constaté que les défis rencontrés dans les différentes provinces et villes étaient divers et ont indiqué qu'il fallait expérimenter des approches pour aborder les complexités de la financiarisation du logement. Le rôle des réglementations pour contrôler le comportement du secteur privé et le besoin d'un investissement actif du gouvernement dans le logement social ont été mis en évidence.

L'itinérance cachée et les aides aux initiatives de logement dirigées par des femmes et au service des femmes

Les participantes au symposium ont fait part de leurs inquiétudes quant à la méconnaissance des facteurs menant à l'itinérance des femmes et des personnes non binaires et à l'inadéquation des statistiques nationales pour ce qui est de représenter fidèlement l'itinérance des femmes. On a proposé d'augmenter l'attribution de logements aux femmes et aux personnes non binaires, en suggérant des chiffres comme 30 % ou même 50 % pour mieux s'aligner sur la composition de la population. De plus, on a constaté le sous-financement chronique des organisations de femmes et la nécessité d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) dans tous les dossiers.

La SCHL a admis que les efforts de sensibilisation pouvaient contribuer aux discussions sur la modification du pourcentage d'attribution. Toutefois, elle a souligné qu'il fallait tenir compte non seulement du pourcentage, mais aussi du montant total du financement. La discussion a révélé la double nature de l'action de plaidoyer nécessaire pour susciter le changement.

En outre, on a précisé que les projets sélectionnés pour un financement étaient classés en fonction de leur capacité à produire des résultats sociaux, et que des efforts avaient été déployés pour tenir compte de la viabilité de ces projets. Toutefois, les contraintes budgétaires ont empêché le financement de nombreux projets dignes d'intérêt, ce qui a compliqué le processus décisionnel.

La discussion s'est orientée vers les collectivités de financement visant à préparer les candidats, et la SCHL a particulièrement insisté sur le Centre de transformation du logement communautaire de la Stratégie nationale sur le logement et sur le Programme de financement initial. Les défis liés à l'échelle de financement limitée et les discussions sur les améliorations potentielles, telles que la prévention des coûts excessifs pour les candidats non retenus, ont été abordés. La SCHL a veillé à ce qu'il y ait une ouverture continue aux idées et à la collaboration au sein du secteur afin d'améliorer le processus de demande et d'alléger le fardeau financier des petits groupes.



Le dialogue a révélé les défis multiples que pose la lutte contre l'itinérance des femmes, le besoin d'augmenter le financement et les cadres de soutien, ainsi que les efforts en cours pour améliorer le processus de demande d'aide.

Importance d'une perspective intersectionnelle dans le domaine du logement

Les participantes ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'absence flagrante d'une optique intersectionnelle dans les processus de demande et d'attribution des fonds, justifiant ainsi une approche plus globale.

La SCHL a garanti aux participantes que tous les programmes de la SCHL font l'objet d'une analyse ACS Plus, qui englobe divers éléments. Elle est déterminée à améliorer ce processus, en reconnaissant les difficultés à saisir la complexité des identités intersectionnelles. De nombreuses difficultés entravent actuellement la mise en œuvre des exigences en matière d'accessibilité. En effet, bien qu'elles imposent certaines normes, les contraintes financières empêchent souvent les petites organisations de s'y conformer.

La SCHL a également fait part de ses inquiétudes quant à la répartition inégale des fonds, qui privilégie les grandes organisations capables de répondre aux exigences en matière d'accessibilité. Consciente de ces imperfections, la SCHL a reconnu la difficulté de trouver une solution et s'est montrée désireuse de s'informer sur les stratégies possibles. Les participantes ont convenu d'adopter une approche collaborative, suggérant de travailler en étroite collaboration avec des collectivités locales de confiance afin de mieux comprendre les réalités du terrain.

La discussion du symposium a révélé les difficultés complexes que pose la prise en compte des besoins intersectionnels, les limites des structures de financement actuelles et les possibilités d'amélioration grâce aux efforts de collaboration avec les partenaires communautaires locaux.

Des modèles de logement diversifiés

Durant le symposium, les discussions ont porté sur les logements sociaux. L'une des participantes s'est inquiétée de la rigidité des critères d'admissibilité, notamment de l'accent mis sur les modèles de logements traditionnels à quatre murs. La participante a posé une question sur la possibilité d'élargir les critères d'admissibilité de la SCHL pour tenir compte des divers modèles de logement social qui s'écartent du type conventionnel de quadruplex.

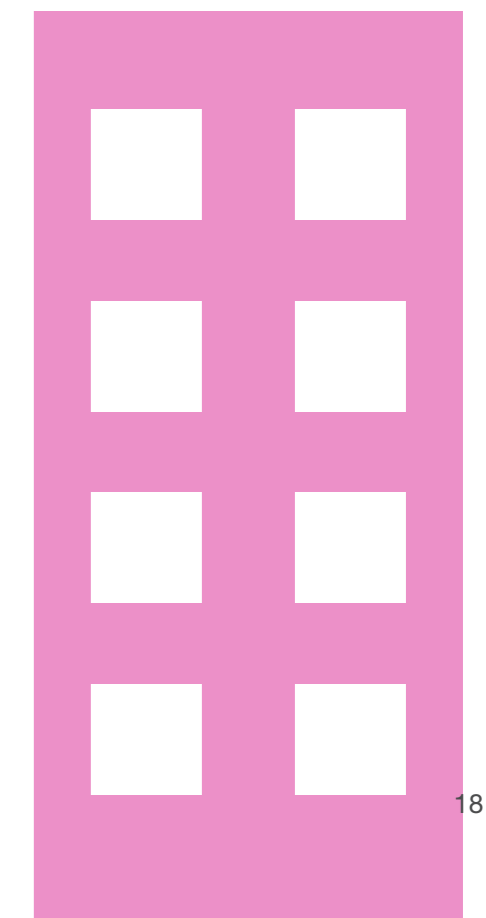
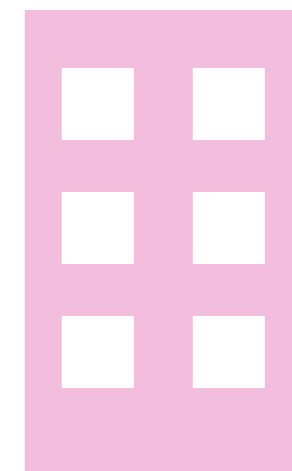
La SCHL a reconnu la tendance historique à privilégier les immeubles d'habitation ordinaires en raison de la facilité de vente même dans les pires scénarios. Toutefois, on a reconnu qu'il fallait faire preuve de souplesse, surtout lorsqu'on travaille avec des groupes comme les Premières Nations, qui peuvent avoir besoin d'espaces communs alignés sur leurs pratiques culturelles. Bien que les participantes se disent ouvertes aux idées novatrices en matière de logement, il semble qu'un changement complet de perspective s'impose en permanence.

Naviguer dans les processus de demande de la SCHL

Vers la fin de la séance, une participante a raconté son expérience personnelle avec un projet de logement transitoire réussi, en soulignant les difficultés rencontrées au cours de la procédure de candidature. La participante a félicité la SCHL d'avoir approuvé un modèle de logement unique, tout en soulignant les obstacles liés au zonage et aux approbations du conseil municipal. Elle a indiqué qu'il fallait rationaliser les processus, réduire les étapes bureaucratiques et apporter un soutien financier, notamment aux petits organismes à but non lucratif qui ont des difficultés à respecter les critères et les délais.

La SCHL a constaté des retards de financement et une inflation des coûts de construction, en citant des exemples de projets qui ont connu des augmentations de budget importantes. Ces facteurs sont inévitablement source de stress, surtout pour les organismes à but non lucratif qui doivent faire face au fardeau financier des coûts de construction et d'exploitation. Les participantes au symposium et la SCHL ont été unanimes quant à l'importance de garantir l'abordabilité, en mettant l'accent sur le besoin d'adopter des modèles de financement plus généreux, notamment pour les organismes à but non lucratif, afin d'assurer un fonctionnement durable sans dépendre excessivement des loyers.

Le symposium a insisté sur les défis que posent les processus actuels de la SCHL, notamment la nécessité d'assouplir les critères d'admissibilité, de rationaliser les procédures et d'apporter un soutien financier plus solide à des projets d'habitation diversifiés et novateurs. Les participantes ont estimé qu'il était urgent d'aborder ces questions afin de faciliter le déploiement efficace et inclusif de logements à vocation sociale dans divers contextes communautaires.



3 Points Forts Du Groupe D'Expertes Ayant Une Expérience Vécue

Au cours du symposium de Parlons femmes et logement, le groupe d'expertes du vécu a fait appel à des intervenantes représentant divers horizons. Ces personnes ont présenté les obstacles et les difficultés qu'elles ont rencontrés en raison de l'insécurité du logement et de l'itinérance. Dans leurs récits, les panélistes ont non seulement souligné les difficultés, en évoquant la violence, les traumatismes et la stigmatisation associés à l'insécurité du logement, mais elles ont également mis l'accent sur leur force et leur résilience.

Les panélistes ont mené une discussion approfondie sur les difficultés rencontrées par les personnes aux identités marginalisées pour obtenir un logement. Les thèmes clés suivants sont ressortis des discussions des panélistes:

Expériences de discrimination:

Les panélistes ont parlé de leurs expériences de discrimination systémique; certaines ont fait état d'un sentiment d'épuisement et de frustration dans la recherche d'un logement approprié et abordable. Ces difficultés sont encore plus prononcées pour les personnes racisées ou les nouvelles arrivantes au Canada, qui se heurtent à des obstacles supplémentaires du fait de leur appartenance à un groupe ethnique.

Une autre panéliste a contribué à la discussion en soulignant les défis supplémentaires auxquels doivent faire face les personnes aux multiples identités marginalisées, au-delà des simples questions d'accessibilité financière. La participante a signalé la discrimination à laquelle elle se heurte lorsqu'elle cherche à louer un logement, le statut d'assistante sociale pouvant conduire les locataires à lui refuser un logement.

Naviguer dans les défis du marché locatif privé:

Les intervenantes ont souligné l'absence de réglementation du marché locatif privé au Canada, décrivant la situation comme étant celle de la « loi de la jungle ». Les efforts de plaidoyer en faveur d'un registre des propriétaires ont été présentés, en notant une forte opposition de la part des locataires.

Les panélistes conviennent de l'importance d'un logement sûr et sécurisé, notant qu'il va au-delà de la simple fourniture d'un abri. Certaines inquiétudes ont été émises quant à la négligence dans le choix des locataires, soulignant l'absence de contrôle ou de réglementation des décisions des locataires et le pouvoir omniprésent que ces derniers détiennent dans la détermination des situations de logement.

Discussion sur la sécurité et le logement

Les panélistes se sont penchées sur la question de la sécurité du logement, en soulignant les difficultés rencontrées par les femmes dans les zones rurales, compte tenu des moyens de transport limités. Une participante a fait part des difficultés que rencontre sa famille qui réside dans un logement inadéquat à cause de contraintes financières. Elle a dû faire face à des problèmes tels que des moisissures et des voisins perturbateurs impliqués dans des activités dangereuses. Les participantes ont particulièrement insisté sur le besoin de mettre en place des services intégrés pour répondre à l'ensemble des besoins des personnes. Dans les zones rurales, l'absence de moyens de transport fiables complique la recherche d'un logement et oblige les gens à rester bloqués dans des logements dangereux sans avoir les moyens de les quitter.

Témoignages sur l'expérience des réfugiés

Des personnes ayant immigré de régions en conflit ont fait part de leur expérience personnelle, soulignant les défis auxquels elles ont fait face à leur arrivée au Canada. Une participante a raconté comment elle avait demandé l'asile au Canada, laissant ses enfants derrière elle en quête de paix et de sécurité au Canada. Face aux barrières linguistiques et aux contraintes financières, la panéliste a parlé de son combat pour trouver un logement abordable, qui a ensuite retardé la procédure de parrainage de sa famille. La procédure de réunification avec ses enfants a duré trois ans, au cours desquels elle a rencontré des difficultés à trouver un logement convenable pour eux. Avec l'aide d'une amie, elle a fini par trouver un logement.

Les barrières linguistiques, les contraintes financières et la discrimination dans les procédures de location ont été évoquées. Les panélistes ont parlé des difficultés que rencontrent les nouveaux arrivants pour trouver un logement locatif s'ils n'ont pas de cote de solvabilité ni d'antécédents en matière de location, et pour trouver des services répondant à leurs besoins uniques. On a notamment insisté sur le besoin de disposer de refuges adaptés aux besoins uniques des femmes immigrées et réfugiées.

L'importance de donner aux femmes les moyens de s'exprimer contre les discriminations dues aux barrières linguistiques ou aux différences culturelles a également été évoquée, ainsi que la résilience et la force qu'elles développent à travers les défis liés au logement.

Le symposium a fourni une plateforme permettant à des personnes de diverses identités de raconter leurs expériences en matière de logement. Il a permis de révéler les défis systémiques des marchés du logement, en soulignant le besoin d'apporter des solutions globales qui tiennent compte des circonstances particulières auxquelles se heurtent les collectivités marginalisées. Les récits soulignent l'importance de créer des options de logement sûr, abordable et inclusif pour toutes les personnes, quelle que soit leur identité.

4 Points forts du panel sur l'expérience vécue par les Autochtones

Le symposium de Parlons femmes et logement a invité des femmes autochtones et des personnes de diverses identités de genre de différents horizons à participer à une table ronde pour parler de leurs expériences vécues. Le panel a été l'occasion de mener une discussion ouverte sur les expériences des panélistes, ainsi que sur la force et l'engagement dont elles ont fait preuve pour relever les défis auxquels elles ont fait face. Les panélistes ont raconté toute une série d'expériences, soulignant notamment l'importance de la défense de leurs propres intérêts et de ceux de leur collectivité.

Les facteurs qui déterminent l'engagement dans la défense du logement

Pour lancer la conversation, les panélistes ont été invités à faire part de leurs réflexions sur le travail qu'elles ont entrepris dans leurs collectivités et sur les facteurs qui motivent leur engagement dans la défense du logement pour les femmes autochtones, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre.

En réponse, l'une des panélistes a salué le soutien crucial de sa famille matriarcale, soulignant l'importance du rôle de sa mère en tant que soutien et aînée. Elle a remercié les femmes de sa famille qui ont joué un rôle essentiel dans la conception de sa vision des choses. De plus, la panéliste a souligné les efforts collectifs des femmes de sa collectivité qui ont persévéré dans la défense de leurs intérêts et de ceux des membres de leur collectivité.

Une autre participante a fait part de ses réflexions sur la parenté et le réseau de soutien qui motivent son action de plaidoyer. Elle a insisté sur la défense non seulement des relations personnelles, mais aussi de toutes les personnes en difficulté.

Elle a reconnu que les structures familiales et les systèmes de soutien autochtones étaient constamment menacés et que le besoin de plaidoyer était toujours pressant pour affirmer les modes de fonctionnement autochtones. La discussion a porté sur les liens étroits qui existent entre la défense du logement et la défense des familles et des collectivités autochtones, qui doivent pouvoir vivre et s'épanouir selon leur propre mode de vie.

Les panélistes ont également mentionné qu'elles étaient motivées à agir en raison de traumatismes récemment éprouvés et des injustices que leurs familles ont subies du fait de la colonisation. Le combat pour la reconnaissance et la justice en faveur des peuples autochtones est devenu un thème central dans leurs réponses.

Alors que les panélistes puisaient dans leurs expériences très personnelles pour parler de leur motivation à défendre leur cause, toutes les réponses convergeaient vers un engagement profond à soutenir les femmes et les filles autochtones, ainsi que les personnes de diverses identités de genre, en s'appuyant sur le soutien familial et le contexte historique.

L'insécurité du logement frappe les femmes autochtones et les personnes de diverses identités de genre

Dans le cadre du débat, les panélistes ont abordé les nombreux problèmes de logement auxquels font face les femmes autochtones, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre.

Les intervenantes ont parlé du besoin pressant de logements dans les collectivités surpeuplées. L'une des participantes a évoqué sa situation personnelle : elle s'occupe de six enfants et de sa mère âgée. Elle a souligné les difficultés rencontrées par sa sœur, qui s'est engagée à accueillir des enfants de sa famille élargie dans son foyer. En raison du manque de place dans son logement, sa sœur n'a pas pu garder les enfants qu'elle avait l'intention d'aider. Elle a souligné à quel point il est important de maintenir les liens culturels pour les enfants autochtones et a plaidé en faveur de meilleures solutions en matière de logement.

Parlant de son expérience en matière de logement, une autre panéliste a raconté une histoire très personnelle de découverte de soi et de défense de ses droits. Elle a raconté comment elle n'a appris son identité autochtone qu'à l'âge de 33 ans, à cause du secret familial et de la honte. La panéliste a décrit la lutte émotionnelle qu'elle a menée pour obtenir des droits issus de traités et les répercussions que cela a eues sur sa famille. Malgré ces difficultés, elle s'est engagée dans un vaste travail de plaidoyer, en contribuant aux travaux de divers comités et organisations. Son parcours l'a amenée à reconnaître le besoin d'un enseignement doux, d'une relation et d'une unité pour faire face aux traumatismes historiques auxquels doivent faire face les collectivités autochtones. Sa propre expérience de l'insécurité du logement et des dépendances lui permet d'exercer aujourd'hui le métier de travailleuse sociale. Elle continue d'aider les personnes en situation d'insécurité en matière de logement, soulignant qu'il s'agit d'un problème majeur pour sa collectivité aujourd'hui.

La troisième participante s'est ouverte sur son statut de survivante de la rafle des années 60, décrivant comment il lui est difficile de se sentir chez elle en raison d'un passé traumatisant. Elle a fait part des difficultés rencontrées par de nombreux parents et des conséquences émotionnelles de l'itinérance. Malgré ses difficultés, la participante a trouvé une raison d'être en aidant d'autres personnes qui se trouvaient dans des situations similaires, soulignant l'importance des petits actes de gentillesse et les effets profonds que l'on peut avoir sur la vie de quelqu'un.

Les panélistes ont présenté leurs expériences et leurs parcours respectifs avec beaucoup d'émotion. Les récits illustrent les traumatismes intergénérationnels, les effets des injustices historiques et les luttes incessantes auxquelles les peuples autochtones doivent faire face.

Sécurité et logement

Le groupe de discussion a poursuivi son exploration de la défense du logement, en se concentrant sur l'aspect critique de la sûreté et de la sécurité dans le logement, notamment pour les femmes autochtones et les personnes de diverses identités de genre.

En réponse, la première intervenante a raconté un récit personnel poignant, détaillant le contexte intergénérationnel et permanent de la violence coloniale et des défis systémiques auxquels se heurtent les collectivités autochtones. Ces défis continuent d'exposer les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones à des logements insalubres et aux risques qui en découlent pour leur vie et leur sécurité. Elles ont souligné que des solutions en matière de logement devaient être élaborées à l'initiative des collectivités et que les politiques devaient être adaptées aux besoins des personnes et aux spécificités culturelles.

Une autre panéliste a enrichi la discussion en évoquant le manque d'abris et d'accessibilité au logement dans sa collectivité. Elle a rappelé les obstacles systémiques, notamment le manque de financement dans les solutions de logement proposées par les Autochtones, la surpopulation dans les réserves, le manque de ressources pour les collectivités éloignées et nordiques, qui entravent l'accès des Autochtones à un logement sûr et a appelé le gouvernement à prendre des mesures pour remédier à ces disparités. Elle a également insisté sur le droit fondamental de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes à un logement sûr et sur le besoin urgent de solutions globales.

Une troisième personne a raconté son parcours de guérison et les conséquences profondes des traumatismes subis pendant son enfance sur sa perception de la sécurité et du foyer. Elle a expliqué comment le fait d'être enlevé de sa famille a une incidence sur le sentiment fondamental de sécurité qu'éprouve un enfant lorsqu'il est entouré de ses proches et de sa famille. Elle a également expliqué comment le manque d'accès à la culture et aux cérémonies a eu des répercussions sur son sentiment de sécurité culturelle au sein de son environnement. En outre, elle a expliqué comment ces cycles de violence coloniale perpétuent les préjudices subis par les collectivités

autochtones, notamment la pauvreté générationnelle et l'assimilation culturelle forcée. La participante a rappelé l'importance d'un soutien personnalisé et de la responsabilisation dans la création d'environnements familiaux sécuritaires et épanouissants.

La séance sur le logement sécurisé a permis de révéler l'intersection complexe des barrières systémiques, des traumatismes culturels et de la résilience personnelle au sein des collectivités autochtones. Les participantes ont raconté des histoires extrêmement personnelles, insistant sur le besoin urgent d'approches holistiques et adaptées à la culture en matière de défense du logement.

Un sentiment d'espoir

Vers la fin de la réunion, les panélistes ont été invités à faire des commentaires et à exprimer d'autres idées. L'objectif était de conclure le panel avec un sentiment d'espoir et d'envisager les futures étapes de la défense du logement.

En réponse, la première panéliste a parlé de son rôle de défenseure des expériences autochtones, en insistant particulièrement sur les défis auxquels se heurtent les personnes 2SLGBTQ+ dans le contexte plus large des collectivités autochtones. Elle a rappelé les problèmes systémiques tels que l'itinérance, les services correctionnels et





personnalisée et adaptée à la culture pour trouver des solutions en matière de logement. La panéliste a également parlé de son parcours personnel, relatant des expériences de discrimination et de harcèlement à Edmonton en raison de leur travail de sensibilisation. Elle a fait remarquer qu'il était important de s'exprimer malgré les difficultés rencontrées et les menaces. La panéliste a également souligné la valeur des liens culturels et de la création d'espaces sûrs pour les diverses identités au sein des collectivités autochtones.

Une autre intervenante a évoqué le pouvoir des cérémonies et des pratiques culturelles dans la création d'un sentiment de sécurité. Elle a parlé de ses ancêtres et a indiqué que les conversations devaient se poursuivre dans les cercles. La participante a exprimé sa gratitude envers les collectivités qui l'ont soutenue et a évoqué à quel point l'espoir peut aider à surmonter les difficultés.

La troisième intervenante a mentionné qu'une phase de transition existait bel et bien dans la collectivité et les difficultés liées au logement. Elle a parlé du lien entre le logement et la prévention du suicide, a rendu hommage aux personnes décédées et a appelé à une minute de silence. La participante a également exprimé son souhait de voir les générations futures bénéficier de meilleures conditions de logement.

La dernière panéliste a décrit les difficultés qu'elle a rencontrées pour loger une famille nombreuse dans une maison de trois chambres, en évoquant les effets de cette situation sur la santé mentale. Elle a insisté sur la sécurité des logements, notamment pour les personnes âgées, et a évoqué la perte de membres de sa famille à la suite d'incidents liés au logement. La participante a dit espérer obtenir un meilleur soutien de la part de la SCHL et envisage un réseau de défense des droits plus large.

La séance de clôture a permis de résumer divers points de vue sur les problèmes de logement au sein des collectivités autochtones, en abordant la discrimination, l'identité culturelle, la santé mentale et les effets intergénérationnels des problèmes de logement. Les participantes ont dit avoir espoir en l'avenir, appelant à un soutien accru de la part de la SCHL et imaginant un effort collectif pour amplifier la défense des droits en matière de logement. Le symposium a fourni une plateforme pour les récits personnels et les réflexions collectives, favorisant un sentiment d'unité et d'objectifs parmi les participantes. La nécessité d'un dialogue continu et d'approches adaptées à la culture est restée au cœur des discussions, ouvrant la voie à des efforts continus pour lutter contre les disparités en matière de logement.



PERSPECTIVES

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DU SYMPOSIUM DE PARLONS FEMMES ET LOGEMENT?

Après sept années de symposium de Parlons femmes et logement, le rapport de cette année a été l'occasion d'explorer ce que pourrait être l'avenir du symposium. Dans le cadre du processus d'élaboration du rapport de cette année, nous avons invité trois membres du comité consultatif du symposium de Parlons femmes et logement à réfléchir à leur expérience du symposium et à imaginer ce que pourrait être l'avenir du symposium.

Les principales remarques qui ont émergé au cours de ces conversations sont détaillées ci-dessous. Elles offrent un aperçu de ce à quoi Parlons femmes et logement peut aspirer en s'engageant dans l'avenir.

Plaidoyer et efficacité

Les membres du comité consultatif ont reconnu que les efforts de plaidoyer axés sur les six appels à l'action offraient une orientation générale, mais claire aux défenseuses du logement. Le sentiment général était que le changement de direction à la SCHL au cours des sept dernières années du symposium avait contraint les défenseuses à s'efforcer d'établir une relation avec les nouveaux dirigeants, afin de leur faire comprendre la vision et la passion qui animent Parlons femmes et logement. Dans l'ensemble, les intervenantes ont apprécié la relation continue avec la SCHL, même si parfois elles avaient l'impression que cette relation ne débouchait pas sur le type de changement de politique qu'espéraient les participantes au symposium.

Qui plus est, les membres du comité consultatif ont estimé que la place centrale qu'occupent les expériences vécues dans la prise de décision n'était pas encore pleinement comprise et réalisée dans la prise de décision en matière de politique de logement aux différents échelons du gouvernement. Les membres du comité consultatif ont eu l'impression que la consultation et l'engagement d'expertes expérimentées restaient une réflexion après coup, plutôt qu'un élément stratégique essentiel de la prise de décision. Les membres du comité consultatif ont ressenti que la question récurrente du manque de consultation aux stades initiaux des processus décisionnels avait eu des conséquences sur l'efficacité de leur action de plaidoyer.

Un défi que les membres du comité consultatif ont également relevé dans leurs efforts de plaidoyer auprès de Parlons femmes et logement est la difficulté de percevoir les résultats tangibles des efforts de plaidoyer. L'une des personnes interrogées a noté qu'il était difficile d'observer des résultats directs, tout en admettant que le succès de Parlons femmes et logement résidait dans l'important réseau de mesures interdépendantes à travers le Canada, résultant d'efforts collectifs.

Les membres du comité consultatif ont longuement parlé de la portée du symposium au fil des ans. Bien que certaines aient le sentiment que les six appels à l'action auraient pu être plus efficaces, un consensus règne sur le fait que le travail est essentiel et qu'il doit se poursuivre au-delà d'un simple symposium annuel. On a particulièrement apprécié la possibilité de participer aux rencontres via Zoom pendant la pandémie.

Les membres ont jugé qu'il manquait de mécanismes de reddition des comptes pour suivre les progrès réalisés dans le cadre des appels à l'action.

Formation à l'autonomisation et au plaidoyer

L'autonomisation et la nécessité d'une formation en matière de plaidoyer apparaissent comme des thèmes essentiels, l'accent étant mis sur les moyens permettant aux participantes de faire évoluer la situation. Les membres du comité consultatif ont salué le travail de renforcement des capacités que le symposium de Parlons femmes et logement accomplit en permettant aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre de participer à des activités de plaidoyer. Les membres ont également noté que si la sensibilisation à échelle nationale joue un rôle crucial en influençant les décisions de financement et en suscitant des changements systémiques, le transfert des compétences acquises lors du symposium aux défenseurs locaux et régionaux s'est avéré être un outil précieux dans leurs activités de sensibilisation.

Reconnaissant en outre les difficultés liées à la défense des intérêts locaux, les membres du comité consultatif ont insisté sur le besoin d'une approche équilibrée entre la défense des intérêts nationaux et régionaux, en reconnaissant les difficultés propres à certaines collectivités. Les efforts collectifs ont avant tout marqué les esprits. En effet, en comprenant les défis communs, nous pouvons favoriser la résilience et la motivation, renforçant ainsi l'importance des efforts soutenus de plaidoyer aux échelles nationale et locale.

Les membres ont en outre envisagé un futur symposium qui non seulement donnerait aux défenseurs des droits de la personne les moyens d'agir sur la scène nationale, mais les aiderait également à exercer leur influence de manière efficace au sein de leurs collectivités respectives. Elles ont suggéré que le symposium pourrait renforcer sa portée en fournissant davantage de conseils et de moyens d'action aux participantes, en veillant à ce qu'elles comprennent l'influence qu'elles exercent.

Acquisition de compétences techniques

L'une des membres du comité consultatif a noté le succès au niveau local qu'elle a remporté en mettant à profit les compétences qu'elle avait acquises lors de sa participation au symposium. Elle a évoqué son parcours, de la participation au symposium à la rédaction de demandes de subventions, ainsi que l'acquisition de compétences et le renforcement de sa confiance en elle pour lire et comprendre les plans locaux de logement, présentant sa réussite comme un exemple concret de succès pour le symposium lui-même.

L'acquisition de compétences techniques qui améliorent la qualité de vie et les possibilités de développement économique des femmes est apparue comme un thème important dans les discussions du symposium et avec les membres du conseil consultatif. D'autres membres du comité consultatif ont également imaginé des façons d'utiliser le symposium comme un espace collectif de partage de compétences et de formation, où les femmes non seulement apprennent et bénéficient de la défense des droits, mais ont également la possibilité d'acquérir des compétences pratiques, comme l'entretien des logements, des informations sur les contrats de location et leurs droits en tant que locataires, ainsi que des conseils pour se défendre elles-mêmes lorsqu'elles naviguent dans les différents systèmes de logement.

Perspective et collaboration mondiales

Les membres du comité consultatif ont également fait part de leur frustration générale face au statu quo et à la manière dont les solutions de logement sont actuellement conceptualisées et mises en œuvre. Elles se disent frustrées par l'état actuel des discussions sur le logement au Canada, l'une d'entre elles plaidant notamment en faveur de l'humilité, de l'apprentissage et du partage des connaissances avec d'autres régions du monde. Les membres du comité consultatif ont émis l'idée de transformer le symposium en une plateforme mondiale pour le logement des femmes, en mettant l'accent sur la recherche d'assistance et de collaboration dans d'autres parties du monde.

Un point important qui est ressorti de la discussion avec les membres du comité consultatif est celui de la portée mondiale du symposium, à savoir la recherche d'inspiration et de solutions dans d'autres pays qui font face à des défis similaires en matière de logement. L'une des membres du comité consultatif a particulièrement insisté sur l'importance de la collaboration avec les organisations internationales, telles que les Nations Unies, afin d'échanger des connaissances et de tirer des enseignements des initiatives mondiales.

Le symposium de Parlons femmes et logement remet en question la perception selon laquelle les pays occidentaux ont toutes les réponses. Il prône l'humilité et une ouverture d'esprit pour apprendre d'autres cultures et d'autres régions. De plus, il établit des comparaisons avec des approches réussies dans des pays du monde entier, suggérant que des solutions peuvent exister en dehors des paradigmes occidentaux.

Un sentiment général de frustration règne quant à la réponse actuelle du Canada aux problèmes de logement. Un changement d'état d'esprit, passant d'une pensée insulaire à une approche plus globale et collaborative, pourrait éventuellement déboucher sur des solutions innovantes et créatives indispensables pour résoudre les crises dans lesquelles le Canada se trouve.

À l'avenir, les membres du comité consultatif ont suggéré que le symposium devienne une plateforme mondiale, qui permettrait de mettre en relation des défenseurs du monde entier et de chercher de l'aide pour relever les défis du logement. L'approche recommandée vise à s'adresser au monde entier, non pas pour présenter ses propres réussites, mais pour trouver des conseils et des solutions de collaboration.